

La Pierre

Bulletin municipal n°22 - hiver 2023-2024

L'ÉCOLE EST FINIE !

Heureux comme un petit Pierrois dans
une école neuve

L'URBANISME

Permis de construire ou déclaration de
travaux, faire le bon choix

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le cœur battant du village

Sommaire

4-5 LA NOUVELLE ÉCOLE

Un équipement flambant neuf

5 AUTOUR DE L'ÉCOLE

Equipements sportifs

6 L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE

Fidèle au poste !

7 OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Les enfants se mobilisent

8-9 LE MANOIR DE VAUBONNAIS

Entre animations et rénovations

10 L'AFFAIRE LAFLEUR

La procédure se poursuit

11 DES NOUVELLES DU MARCHÉ

Produits frais et savoureux

12-13 RÈGLES D'URBANISME

Le point sur les obligations légales

14 RENDRE HOMMAGE À HERVÉ

Le village s'est recueilli

15 LE MONUMENT AUX MORTS / LE REPAS DES ANCIENS

16-17 STOP AUX PLANTES ENVAHISSANTES

Les reconnaître et les combattre efficacement

18 LA LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES

Bien s'informer, mieux lutter

19 L'AGV LA PIERRE

Toujours autant d'activités

20-23 LA VIE DES ASSOCIATIONS

L'ombre de l'Histoire / Les Pervenches / La Pierre'Kiroul / Méli Mélo / Les Petits Pieds Rois / L'AMAP de La Pierre

24 LE COMPOSTAGE DEVIENT OBLIGATOIRE

Les bons gestes

25 CINÉTOILES / L'ÉTAT CIVIL



Le mot du maire

Pierroises, Pierrois, Chers Amis,

J'espère que vous avez passé un bel été malgré la canicule et la prolifération des moustiques.

Malheureusement, le changement climatique nous réserve d'autres étés tels que celui que nous venons de vivre.

La rentrée est passée, pour les enfants comme pour nous, conseillers municipaux de La Pierre. **Nous voilà donc arrivés à mi-mandat...**

En relisant la profession de foi que nous avons construite et rédigée il y a trois ans, il apparaît qu'un grand nombre de nos promesses de campagne ont vu le jour, tandis que d'autres sont encore en cours ou en projet. Il nous reste encore trois ans pour les mener à bien !

Nous avons la chance de vivre sur cette très belle petite commune de La Pierre, et nous sommes heureux de nous impliquer pour faire vivre et pour préserver notre village de 600 habitants.

Malgré les efforts de tous, nous constatons parfois un grand nombre d'incivilités, de non-respect des règles d'urbanisme et quelques troubles de voisinage.

Je vous rappelle que toutes les réglementations sont disponibles en ligne, et consultables sur le site officiel de la Mairie de La Pierre.

Nous sommes également à votre disposition pour toute question, et pour vous aider en cas de besoin. Pour le bonheur et la tranquillité de chacune et chacun d'entre nous, il est important que chacun se sente responsable.

Enfin je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui contribuent au bien-être de notre commune : les membres du conseil municipal, les agents de la commune, les associations ainsi que tous les concitoyens.

Un grand merci pour votre soutien et votre enthousiasme à faire vivre La Pierre !

Je vous souhaite une très belle fin d'année.

Amicalement,

Jean-Yves Gayet



Bienvenue à la nouvelle école !

Avec deux mois et demi d'avance, l'extension de l'école maternelle a été livrée le 24 octobre dernier.

Le déménagement a eu lieu mercredi 25 octobre 2023, pour que les enfants puissent intégrer cette nouvelle classe après les vacances de la Toussaint. Les élèves de l'école maternelle de La Pierre bénéficient désormais de locaux flambant neufs avec vue imprenable sur la Chartreuse !

Nous tenons à remercier toutes les entreprises ayant œuvré pour le bon déroulement de ces travaux, ainsi qu'à saluer le professionnalisme de Thibaut Ottavi, Architecte, et de Philippe Vauthier, assistant à maîtrise d'ouvrage, qui ont permis d'aboutir cette construction en un temps record !

Le montant de ces travaux s'élève à 444 370 € HT. Les subventions obtenues pour concrétiser ce projet sont de 351 856 € HT, avec un reste à charge de 20 % pour la commune.

La répartition des subventions obtenu est résumée dans le tableau ci-contre :

Le Département

- | | |
|--------------------------|--------------|
| • Dotation territoriale | 109 955 € HT |
| • Le Plan École plafonné | 68 920 € HT |

L'État (DETR)	87 964 € HT
----------------------	-------------

La Communauté de communes	85 017 € HT
----------------------------------	-------------

Nous remercions vivement nos financeurs et nous réjouissons de ces aides apportées, car pour une petite commune comme la nôtre, de tels projets ne pourraient aboutir sans ces subventions.



Autour de l'école

De nouveaux équipements sportifs !

Cages de Foot et paniers de Basket

Afin de rendre plus agréable la vie de nos jeunes Pierrois, nous avons pris l'initiative d'installer des cages de foot dans la continuité du lotissement Les Pierrelines, Chemin de Veaubonnais.

Deux paniers de basket ont également été installés derrière l'école maternelle et sur le parking du nouveau cimetière.

Nous remercions Françoise Midali, Maire de Goncelin, qui nous a fait don de ces équipements.

L'équipe périscolaire de La Pierre Fidèle au poste !

Comme chaque année,
nous souhaitons adresser un grand merci à
nos agents : Elodie,
Carole, Christine, Gaby,
Cléo et Béatrice !

Depuis quelques années, notre village s'agrandit, de nouvelles familles s'installent, et, logiquement, les effectifs de l'école augmentent.

L'ouverture d'une quatrième classe en 2020-2021 a eu lieu alors que le nombre d'enfants scolarisés dépassait la barre des 90 ; c'est d'ailleurs suite à cette nouvelle classe que la commune a lancé l'extension du bâtiment de l'école maternelle, qui vient d'être livré (voir article correspondant).

Du côté de la cantine et de la périscolaire, le nombre des enfants augmente aussi, et nous sommes officiellement passés d'un accueil de 50 enfants maximum à un accueil de 80 enfants. Cette évolution réglementaire a nécessité d'une part que **Christine Doval** passe le BAFD, et d'autre part que nous embauchions davantage de personnel encadrant : **Cléo Flinois** avait rejoint l'équipe en 2022, cette année c'est **Béatrice**

Mosca qui vient renforcer l'équipe d'animation. La cantine continue à être assurée en deux services, la salle des fêtes ne pouvant accueillir 80 enfants en même temps.

Seul élément qui ne change pas : nous poursuivons notre partenariat avec API Restauration, cuisine centrale basée à Domène qui prépare tous les repas des enfants à partir de produits frais, 80% locaux et 25% Bio. Des animations sont régulièrement organisées au fil de l'année, et les agents encadrant la cantine suivent des formations sur l'alimentation, sur la sensibilisation des enfants à ce qu'ils mangent, et sur les règles d'hygiène en restauration collective.

Et un clin d'œil à Elodie Brunet-Chirpaz, qui fête cette année ses 20 ans dans l'équipe de La Pierre, et à qui nous avons remis la Médaille du Travail !

Une cantine
accessible aux petits

Des travaux ont été réalisés l'année dernière pour rendre les lavabos plus accessibles aux plus petits.





Opération 'village propre' avec les enfants de La Pierre

Pour la deuxième année consécutive, les élèves de la moyenne section au CM2 ont participé comme l'an passé à une opération propreté dans le village.

Ce vendredi 30 juin 2023, la pluie n'a pas stoppé l'ardeur des enfants qui étaient accompagnés des institutrices, de parents d'élèves, de volontaires et d'élus de La Pierre.

Munis de tout l'attirail adapté et répartis en deux vagues successives les écoliers ont ramassé toutes sortes de déchets sur la commune.

A l'issue nous nous sommes retrouvés dans la cours d'école pour procéder à la pesée. Pour mémoire en 2022 les enfants avait ramassé 100 kg de déchets.

Nous avons comptabilisé 37 kg soit 63 kg de moins qu'en 2022.

Nous ne pouvons qu'être satisfaits de cette baisse et espérons à l'avenir revenir bredouille de cette chasse aux détritrus.

Alors bravo et merci à tous d'avoir affronté la pluie pour retirer de notre commune ces déchets composés pour l'essentiel de verres cassés, mégots de cigarette, plastiques en tout genre.



Le manoir de Vaubonnais

Regards croisés entre animation et rénovation

Depuis 2018, la commune de La Pierre s'est lancée dans un projet de sauvegarde du Manoir de Vaubonnais.

Cet édifice classé Monument Historique était dans un état de ruines inquiétant, et la végétation l'envahissait année après année.

On a donc commencé par le sortir des ronces et par conforter la grange Sud, dont les murs étaient en train de s'ouvrir. Les employés techniques de la commune œuvrent depuis avec ténacité pour entretenir les extérieurs et mettre en valeur le site.

Cela a permis de rendre les extérieurs accessibles aux Pierrois, pour venir jouer, courir ou pique-niquer, mais aussi d'accueillir des manifestations

dans les jardins du Manoir. Il y a ainsi eu le Challenge Inter-Quartiers du comité des fêtes La Pierre'Kiroul, mais aussi des concerts l'année dernière, et les désormais traditionnels Rendez-vous au Manoir de Scènes Obliques.

L'édition 2023 des « Rendez-Vous au Manoir » a ouvert sa programmation au metteur en scène Benjamin Groetzinger et à sa Compagnie Démonstrée.

Deux spectacles ont ainsi été proposées ('9m² de banquise', et 'Pierre et le Loup'), ainsi qu'un projet artis-

tique mené avec l'école de La Pierre, autour du Petit Prince – le spectacle a été joué par les enfants à l'Espace Bergès, pour cause de météo incertaine. Un DJ Set et le traditionnel Souper au Manoir ont clôt cette édition, toujours dans une grande convivialité entre les spectateurs, les habitants, les artistes et les bénévoles.

Mais le Manoir de Vaubonnais, ce ne sont pas que des festivités, c'est aussi un immense travail de diagnostic et de réflexion pour imaginer sa sauvegarde.

Préserver Vaubonnais

Un patrimoine précieux

Après un diagnostic patrimonial, architectural et sanitaire réalisé en 2021, une équipe d'Architectes en Chef a été recrutée fin 2022 pour poursuivre les réflexions et définir une première tranche de travaux d'urgence.

Car même sans savoir exactement aujourd'hui comment sera aménagé le Manoir dans 20 ans, il est indispensable de procéder à des travaux d'urgence pour éviter qu'il ne s'effondre, et ainsi stopper sa ruïnification.

Et pour projeter et imaginer ces travaux, il faut comprendre le bâtiment, son histoire, ses spécificités, ses différentes phases de construction et d'utilisation. Le Manoir de Vaubonnais, réel Monument Historique, est un témoin majeur de l'histoire du Grésivaudan, et chaque élément de son architecture est à réfléchir pour sa restauration.

A titre d'exemple, la deuxième tour ! Une seconde tour, symétrique de celle encore existante, était accolée au Manoir sur son flanc Sud. Après plusieurs siècles d'existence, elle s'est effondrée au début des années 1900, sans doute car le terrain était trop humide et instable. La question qui surgit immédiatement, quand on parle de restauration, c'est : « est-ce qu'on reconstruit cette seconde tour ? » Et en effet, comment trancher ? Même si nous ne l'avons jamais connue, elle a existé, elle faisait partie intégrante du Manoir, et il y a même des photos qui attestent de sa réalité.

Racheter le Manoir de Vaubonnais dans cet état, c'est donc à la fois une chance (inhabité depuis 1955, il n'a pas été défiguré par tous les aménagements modernes comme des climatiseurs ou des volets en PVC), mais c'est aussi une multitude de questionnements sur les enjeux liés de restauration et de conservation.

Heureusement, nous sommes fortement accompagnés sur ces questions par Magali Perrin et Marie Finaz, d'Archipat, et par la DRAC (Direction des Affaires Culturelles). Et surtout, pour mener cette première tranche de travaux à bien, nous sommes soutenus financièrement par la DRAC, le département de l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de Communes du Grésivaudan.



Dégradations environnementales

Lafleur : une procédure qui n'en finit pas

Pendant des années, l'entreprise Lafleur s'est installée de manière illégale au bout de l'étang de Manon, pour une soi-disant activité de concassage.

Malheureusement, l'entreprise faisait surtout de la démolition de bâtiments, et se servait de ce site pour enterrer ses déchets au lieu de passer par des filières de retraitement.

Le Maire de La Pierre, Jean-Paul Durand, avait déjà dressé des Procès-verbaux dénonçant l'installation illégale de l'entreprise en 2007, mais sans succès. Il a fallu attendre 2017 pour qu'une enquête de gendarmerie soit menée, aboutissant en 2019 à une mise en examen et des poursuites contre l'entreprise Lafleur et de son gérant, Thierry Lafleur.

Les sondages menés révèlent qu'environ 7 000 m³ de déchets ont été immergés dans l'étang de Manon, et qu'un volume équivalent a été enterré dans les bois alentour – au total c'est plusieurs dizaines de milliers de tonnes de béton, amiante, ferrailles, laine de verre, gravats, ballast, qui dorment là.

Une procédure en justice

Condamnée en 2019 en première audience et en appel, l'entreprise Lafleur s'est pourvu en Cassation – Cassation qu'elle a gagnée sur un vice de procédure. Un second procès a donc eu lieu en 2022, au cours duquel l'entreprise Lafleur et Thierry Lafleur ont à nouveau été condamnés, en première instance et en appel.

Sans doute afin de gagner du temps, les condamnés se sont à nouveau pourvus en Cassation...

Cette longue bataille pénale est éprouvante pour toutes les parties civiles impliquées dans cette affaire : les communes de La Pierre et Champ-près-Froges, le Département de l'Isère, le Symbhi, l'Unicem, la FRAPNA et l'Association de pêche.

Nous espérons bien sûr obtenir gain de cause dans les prochains mois, et nous sommes en parallèle

surpris et écœurés qu'une entreprise et son dirigeant, coupables de malversations et ayant délibérément enfreint la loi, puissent essayer de gagner du temps en espérant échapper à une condamnation.

Et après ?

Après le procès, viendra le temps de la remise en état du site. Aujourd'hui estimé à 4 millions d'euros, il est inconcevable pour notre commune d'assurer et de financer ce chantier.

Il paraît logique que Lafleur, seul responsable des milliers de tonnes de déchets déversés là, soit condamné à remettre le site en état. Si toutefois ce n'était pas le cas, des solutions seront à chercher avec le Département et le Symbhi pour assurer l'enlèvement et le retraitement des déchets, et une remise en état de ces étangs de Manon, écosystème précieux de l'ENS des Forêts Alluviales du Grésivaudan.



Des nouvelles du marché

Les bons produits sont à La Pierre !

Tous les mardis après-midis, laissez-vous guider par les délicieuses effluves qui émanent de la place Hervé Durand. Partons à la rencontre des commerçants qui nous régaleront chaque semaine !

Depuis près de 2 ans, Nathalie du Zèbre à Poids et Lauranne de Lau à la Bouche sont là spécialement pour vous, le bonheur des yeux et surtout celui de vos papilles !

Chaque semaine, Nathalie vous propose en effet fruits et légumes de saison d'une fraîcheur incomparable puisque très majoritairement locaux. Sur son étalage vous aurez aussi le bonheur de trouver charcuterie, fromages, jus et bières locales !

Pour les plus pressés, Nathalie vous propose de préparer votre panier que vous n'aurez plus qu'à passer récupé-

rer en sortant du travail ! Elle est pas belle, la vie ?

Quant à Lauranne, que vous retrouverez tous les 15 jours, inutile de vous préciser que ses délicieux cookies et ses jolis cupcakes ont déjà été testés et approuvés par bon nombre de petits Pierrois après leur journée d'école (et par leurs parents !)

A chaque fois vous aurez le plaisir de découvrir de nouvelles spécialités salées préparées avec des produits locaux et beaucoup d'amour ! Un petit tour au marché et hop, le dîner est déjà prêt !

Depuis début octobre, nous avons la joie d'accueillir Jean-Christophe. Ce producteur et boulanger tout droit venu d'Hurtières vous propose chaque semaine ses délicieux produits confectionnés à base de farine biologique. Pain paysan, tresse au lait pur beurre, fougasses, on ne sait quoi choisir tant son étalage attisant notre odorat est appétissant !

N'hésitez pas à passer faire un tour au marché car en plus de trouver de bons produits pour vous régaler, ce sera aussi l'occasion de vous retrouver ou de faire connaissance !

Urbanisme à La Pierre

Rappel des règles à respecter

L'urbanisme est régi sur notre commune par un Plan Local d'Urbanisme, qui est composé d'un plan de zonage et d'un règlement. L'objectif de ces outils est de garantir une harmonie architecturale et paysagère dans le village, et surtout de conserver le caractère rural de notre village.

Les règles d'urbanisme s'appliquent à tous de la même manière. En règle générale, **tous les travaux de construction, agrandissement ou rénovation nécessitent une autorisation d'urbanisme.** Selon l'importance des travaux, cette autorisation peut être un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

Chaque dossier est étudié par la mairie, la Communauté de Communes du Grésivaudan et l'Architecte des Bâtiments de France. Un avis est donné, qui peut être favorable, défavorable ou assorti de préconisations. Quel que soit le projet, nous essayons toujours de trouver des solutions avec vous,

afin que le projet s'insère dans son environnement et ne dénature pas notre village.

Malgré tout, il y a toujours quelques habitants qui réalisent des travaux sans autorisation – souvent d'ailleurs pour des projets qui auraient été interdits.

Selon le Code de l'urbanisme, le Maire est tenu de constater l'infraction en dressant un procès-verbal et d'en transmettre une copie sans délai au ministère public. **Le porteur de projet risque une amende allant de 1 200 à 6 000 euros, ainsi que l'obligation de remise en état ou de destruction de la construction.**

A noter aussi que la majeure partie

des infractions aux règles d'urbanisme sont des délits qui engagent la responsabilité pénale.

Enfin, les travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme bloquent de manière irrémédiable la vente du bien.

Pour éviter toutes ces peines et poursuites, venez en mairie discuter de votre projet !

Et si vous avez encore des questions, ou besoin d'assistance, vous pouvez bénéficier de l'aide d'un architecte conseil, Philippe Michel-Mazan. Cette consultance architecturale se tient à la mairie de La Pierre ou sur le site concerné. Ce service est gratuit !

PARMI LES INTERDITS A LA PIERRE

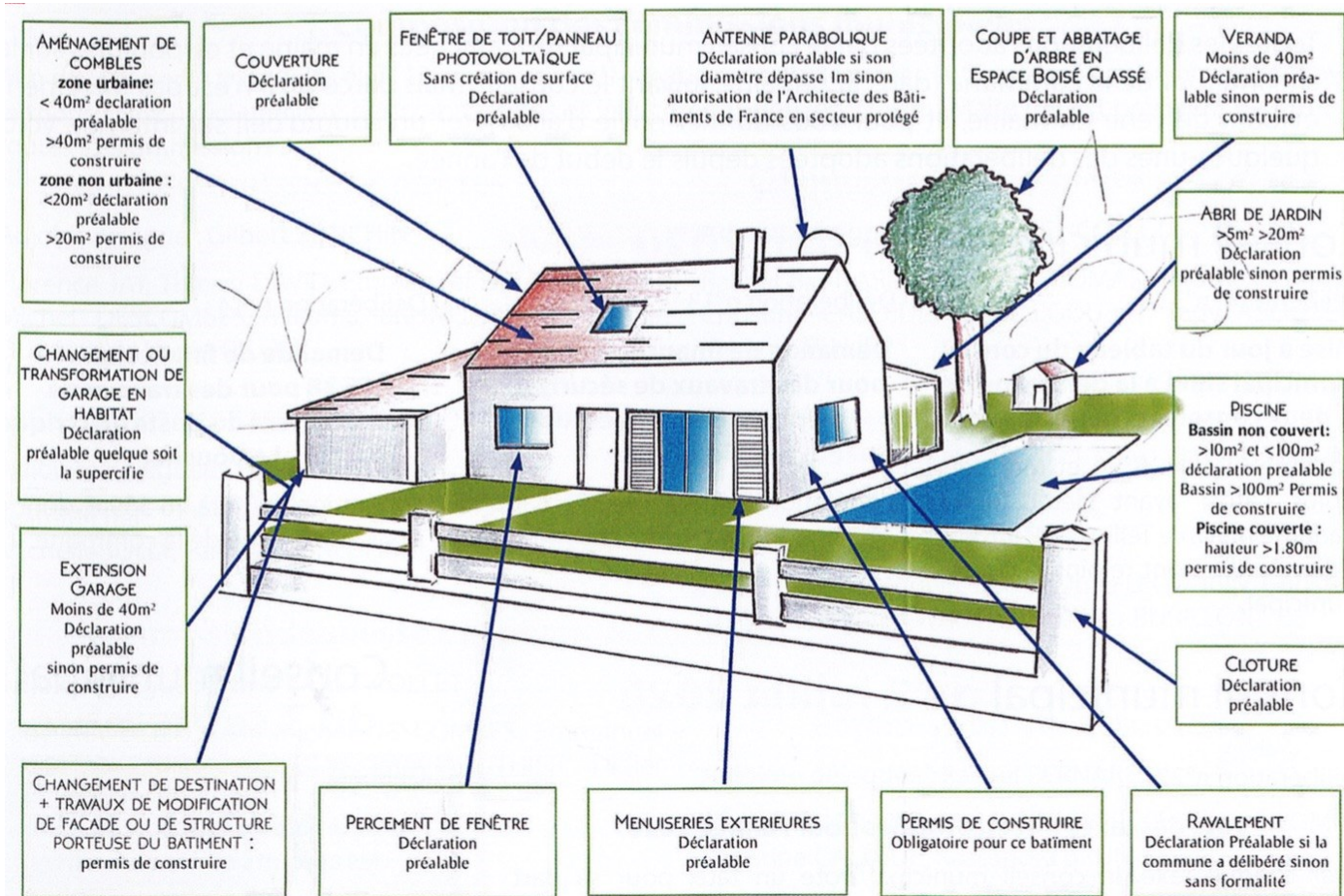
Les grillages rigides
Les brise-vues
Les volets en PVC
La couleur gris anthracite RAL 7016

Ces éléments sont refusés dans les projets car ils apportent une trop grande banalisation dans notre environnement. Il y a sûrement d'autres matériaux à utiliser !

Ainsi avant chaque projet, vous devez obligatoirement déposer une demande à la mairie.

Et surtout, vous devez toujours obtenir une autorisation avant de réaliser les travaux.

Tous les documents d'urbanisme relatifs au PLU de La Pierre sont téléchargeables sur <https://mairie-lapierre.fr/>



Déclaration préalable de travaux ou permis de construire ?

Faites le bon choix en fonction de vos projets

Déclaration Préalable

Le formulaire de déclaration préalable est disponible en mairie ou sur service-public.fr. Une fois renseigné, ce formulaire doit être déposé en mairie avec l'ensemble des pièces nécessaires selon la nature du projet : plan de situation, plan de masses, schéma.... Le délai d'instruction est de deux mois à compter de la date du dépôt en Mairie du dossier complet. Cette autorisation est valable 2 ans.

Permis de Construire

Le formulaire est disponible en mairie ou sur service-public.fr. Il doit être déposé en mairie avec l'ensemble des pièces nécessaires en 4 exemplaires : plan de situation, plan de masses, schéma de projet.... Pour les maisons individuelles, le délai d'instruction est de trois mois pour les dossiers complets (qui est porté à quatre mois en cas de pièces manquantes). La durée de validité du permis de construire est de trois ans. Il est possible d'obtenir deux prorogations d'une durée d'un an chacune.

Rendre hommage à Hervé

La Pierre commémore le 40ème anniversaire de l'attentat du Drakkar

Dimanche 22 octobre, pour le 40ème anniversaire presque jour pour jour de l'attentat de l'immeuble du Drakkar à Beyrouth au Liban, une cérémonie en hommage au jeune soldat Hervé Durand et à ses 57 compagnons d'arme a eu lieu.

Organisée en trois temps, elle a débuté par une messe en l'église de Froges, suivie d'un recueillement au cimetière de La Pierre où repose Hervé depuis le 4 novembre 1983.

La cérémonie s'est ensuite terminée sur la place Hervé Durand à La Pierre, place qui porte son nom depuis le 12 octobre 2019.

De nombreuses personnalités, tant militaires que civiles et élues,

ont tenu à honorer de leur présence cette matinée.

L'harmonie de L'Echo du Merdaret de Theys a mis en musique les différentes commémorations, par ses sonneries et la Marseillaise reprise en chœur par toute l'assemblée

Un vin d'honneur offert par la municipalité a clôturé cette cérémonie.



Le monument aux morts déménagement



Dorénavant, nous pourrons rendre hommage à nos morts pour la France dans un cadre beaucoup plus propice aux manifestations.

Nous avons fait le choix de déplacer le Monument aux morts qui était implanté depuis de nombreuses années dans l'ancien cimetière. En effet, l'endroit exigu de son implantation ne nous permettait pas de célébrer les commémorations dignement.

Deux nouveaux emplacements potentiels ont été envisagés : le nouveau cimetière de La Pierre, et la Place Hervé Durand.

L'un comme l'autre ayant des avantages et des inconvénients, nous avons décidé de consulter les aînés de notre village afin de définir ce nouvel emplacement. Le choix s'est porté à la quasi-unanimité sur l'emplacement dans le nouveau cimetière.

Le Monument a donc été nettoyé, décapé, et déplacé au mois de septembre. Le coût total de cette modification est de 3 150 €.

Incontournable repas des anciens Le rendez-vous du printemps

Pour cette édition 2023 qui s'est tenue au printemps le 23 avril, 37 personnes étaient rassemblées autour d'un repas partagé avec les employés communaux et les membres du conseil municipal.

Il faut avoir 68 ans pour pouvoir bénéficier de ce repas, qui a été concocté cette année par notre cuisinière professionnelle demeurant à La Pierre, Lauranne de Lau' à la bouche.

L'animation était assurée par Alpes Musique Évasion, groupe local composé de Monique, Mireille et Pascal qui est aussi un habitant de notre village. Ce repas reste un nomment de retrouvailles et de partages, on vous donne **rendez-vous dimanche 7 avril 2024 pour la prochaine édition !**



Stop aux plantes invasives !

Comment les repérer ?

Plantes invasives, qu'est-ce que c'est ? Ce sont des espèces exotiques dont l'introduction (volontaire ou fortuite), l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes naturels ou semi-naturels et y produisent des changements significatifs de composition, de structure ou de fonctionnement, avec des conséquences négatives (sanitaires, socioéconomiques et environnementales).

Sans prédateur ni concurrence, elle se dissémine très rapidement dans son environnement, soit par les éléments (transport par l'eau, par le vent, ...), par les animaux, par bouturage, ou bien par l'action humaine.

En Isère, 69 espèces de plantes invasives ont été recensées.

Une plante invasive, c'est une espèce qui :

- Est capable de s'adapter et de résister aux perturbations
- Possède un grand pouvoir de multiplication
- Arrive sans ses prédateurs et concurrents naturels



La Renouée du Japon

Cette très jolie plante a initialement été introduite comme plante ornementale et fourragère, mais elle est considérée comme étant l'une des pires plantes envahissantes de la planète, et perturbe les écosystèmes.

Afin de l'éradiquer, il est conseillé de la couper systématiquement à la base ou, si possible, de l'arracher dès qu'elle repousse.

Attention : un minuscule bout de racine de Renouée du Japon sur un engin peut repartir et coloniser n'importe quel nouvel endroit ! Pour éviter de les disséminer, il faut donc arracher à la main, mettre les déchets de coupe dans un sac fermé, et surtout bien nettoyer le matériel sur place avant de le ranger.

Il y a déjà de la Renouée du Japon à La Pierre, soyons vigilants ensemble pour qu'elle n'envahisse pas toute la commune.



De gauche à droite: ambroisie et berce du Caucase

L'ambroisie

L'ambroisie, photographiée ci-dessus, est une plante contre laquelle le maintien d'un couvert d'herbe dense et non rase constitue toujours la meilleure parade.

Pour s'en débarrasser, l'arrachage manuel avant grenaison est la méthode la plus efficace.

Attention ! N'intervenez pas quand la plante est en fleur, il existe un risque sanitaire très important. Le pollen de l'ambroisie, plante invasive, peut provoquer de graves allergies : il suffit de quelques grains de pollen pour que des symptômes apparaissent : rhinite allergique, conjonctivite, trachéite, toux, urticaire, voir asthme et eczéma...

La berce du Caucase

La berce du Caucase, encore peu présente en Isère, est une plante qui mesure 2 à 5 mètres de hauteur, et qui s'installe sur les terrains en friche ou les chantiers (photo en haut à droite).

Outre un risque pour la biodiversité, lié au comportement invasif de cette plante, la Berce du Caucase est à l'origine d'un risque sérieux

pour la santé humaine. En effet toutes les parties de la plante contiennent de la furocoumarine qui provoque de graves brûlures cutanées. Ces lésions se déclenchent par contact avec la plante associé à une exposition au soleil. L'épiderme reste sensible au soleil pendant plusieurs années.

Attention donc : si vous croisez de la berce du Caucase en vous promenant en montagne, ne la touchez surtout pas. Pour toute manipulation de la plante il est nécessaire de se protéger intégralement, et de porter un masque, des lunettes, des gants et des habits de protection.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir en mairie ou à télécharger les documents édités par le département de l'Isère sur notre site internet !



Moustiques tigres : La lutte efficace, tous ensemble

Fin juin, l'Entente interdépartementale de démoustication Rhône-Alpes (EIRAD) a installé un stand d'information dans le village. Le temps d'un échange qui a permis aux Pierroises et Pierrois de découvrir ou redécouvrir les actions pour limiter la prolifération de ce nuisible.

Des larves étaient présentées pour mieux comprendre comment elles peuvent se développer dans de très petites quantités d'eau et se transformer en moustiques tigres en à peine plus d'une semaine.

Les actions commencent à être bien connues mais il est toujours important de les rappeler et de les mettre en œuvre collectivement :

- **Videz les coupelles** sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux, les bâches couvrant les tas de bois, etc. au moins une

fois par semaine. Astuce pour les coupelles : remplissez-les à ras bord de graviers ou de petits cailloux.

- **Couvrez** de façon hermétique **tous les récipients** comme les réservoirs d'eau de pluie, avec un couvercle ou un tissu fin.

Info : vous pouvez récupérer gratuitement du tissu fin adapté à la mairie.

- **Rangez tous les récipients** pouvant contenir ou accumuler de l'eau à l'abri de la pluie ou retournez-les.

- **Curez régulièrement les rigoles** et les gouttières pour éviter la stagnation d'eau.

- **Jetez tous les objets abandonnés** pouvant contenir de l'eau et devenir des lieux de ponte.

- **Entretenez régulièrement votre piscine** en veillant au bon fonctionnement du système de filtration et d'épuration.

Les moustiques-tigres ont un rayon d'action limité, d'environ 150 mètres, c'est donc à l'échelle des quartiers que les actions collectives peuvent permettre de réduire la présence de ce fléau.

L'AGV La Pierre

Faire le plein d'activités

L'AGV La Pierre va avoir 40 ans en 2025 ! L'association est toujours très active et vous propose, près de chez vous, une diversité de cours allant du plus Tonic au plus doux, en passant par la marche et un cours enfant.

La nouvelle saison 2023 / 2024 a commencé par l'organisation d'un Forum des associations, le 2 septembre pour les inscriptions, puis la reprise des activités s'est faite la semaine du 11 septembre. Enfin, l'Assemblée générale de l'association a eu lieu le mercredi 22 novembre dernier.

Nous vous proposons les mêmes cours, aux mêmes heures et les animateurs sont inchangés.

Ces cours ont toujours un grand succès, la devise de la Fédération est de proposer une activité sportive régulière, au service de la santé, pour tous, dans tous les milieux !

Pour + de renseignements, contactez un des membres du bureau de La Pierre :

Nicole, Christiane, Evelyne, Micheline ou Danielle ou gvlapierre@aol.com



Lundi : 2 cours Pilates (1 débutant, 1 confirmé) + 1 cours Tonic

Mardi : Rendez-vous Marche le matin

Mercredi : 1 cours de Gym-cirque le matin (enfants de 4/8 ans)

Jeudi : 1 cours de Gym-entretien le soir

Vendredi : 1 cours Gym-adapté/sénior le matin

Et si on parlait du don d'organes ?

Samedi 7 octobre, l'association vous a proposé une conférence sur « le Don d'Organes et de Tissus ».

Florence, une de nos adhérentes infirmière coordinatrice et formatrice Au Don d'Organes et de Tissus au CHU-Grenoble-Alpes, nous a éclairés et levé le voile du « Tabou » sur ce don.

Tout le monde peut avoir un rôle important à jouer, nous sommes Tous donneurs et Tous receveurs.

Florence se déplace également dans les écoles, collèges, lycées, entreprises, pour donner l'information qu'un Don d'Organes peut Sauver une autre vie.

Tous les cours et conférence ont lieu dans la salle des fêtes de La Pierre.



La vie des Associations

La Pierre toujours en mouvement !

La Pierre compte un nombre d'associations impressionnant, dont les activités s'étalent tout au long de l'année et s'adressent à tous les publics. Sport, jeux, culture, jeunes et plus seniors: personne n'est oublié, il y a forcément une activité qui pourra vous plaire.

L'ombre de l'Histoire

Une 18^{ème} édition du Salon du Livre de La Pierre sous le signe du partage et de la convivialité.

Dimanche 14 mai dernier, la salle des fêtes et la cour de l'école ont changé de décor et ont laissé place aux 27 auteurs du Salon du Livre.

Organisé par l'association L'ombre de l'Histoire depuis 2004, ce petit salon gagne chaque année en popularité et fait de La Pierre la capitale du Grésivaudan

du livre et de la lecture le temps d'une journée.

Convivialité, partage, retrouvailles, amitiés, diversité des genres littéraires sont les maîtres mots de cet événement.

Nous avons fêté cette année son 18^{ème} anniversaire et malgré les épreuves et les péripéties traversées (années COVID), l'association est fière de voir autant d'auteurs revenir... ce qui nous fait dire que notre mission de faire un événement et un lieu de rencontres chaleureux est accomplie !

L'association L'ombre de l'Histoire vous donne rendez-vous le dimanche 19 mai 2024 !

Le bureau de l'association :
Danielle, Fabrice et Corinne Perrin

Plus d'informations :
ombrehistoire@aol.com
www.ombrehistoire.fr

A gauche: les allées du Salon du Livre / à droite : Pierre Berger, dit Pedro, poète et dessinateur de La Pierre





Le Club des Pervenches

Activités, jeux et convivialité

Le mercredi après-midi, les adhérents du Club se réunissent dans la salle des fêtes de La Pierre, pour jouer à divers jeux et partager un goûter. Au cours de cette année 2023, plusieurs sorties ont eu lieu, parmi lesquelles des repas au restaurant, ou un voyage à Saint-Marcel-lès-Valence au Cabaret « Le Bongo », qui a été très apprécié.

Le Club des Pervenches a été en vacances au mois d'août, mais les prochaines animations sont déjà prévues : Bûche de Noël en décembre, et Tirage des Rois en janvier 2024.

L'Assemblée Générale aura lieu en février 2024, et permettra de décider des projets à mener au cours de l'année prochaine. Elle sera suivie d'un repas au restaurant.

Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent nous rejoindre, elles sont les bienvenues !

Méli Mélo

La fin d'une belle aventure

Méli mélo, l'association fondée à la fin des années 1990 par quelques Pierrois et qui a organisé un grand nombre de concerts et de spectacles pour notre plus grand bonheur, a finalement mis fin à son activité.

Après avoir largement contribué à l'animation de notre village pendant près de 30 ans, l'association a souhaité que les petits Pierrois puissent à leur tour profiter d'un accès facilité à la culture. Grâce à leur généreux don d'un chèque de 1 750 € remis en juillet dernier à la directrice Audrey Arnaud, aucun doute que ce sera possible !

Une très belle façon de transmettre l'importance de la culture auprès de la jeune génération et nous les remercions de tout cœur !





La vie des Associations

La Pierre toujours en mouvement !

Nouvelle équipe pour l'association Les Petits Pieds Rois

Le 18 octobre a eu lieu l'AG de l'association « Les Petits Pieds Rois ». L'équipe de l'année dernière ne souhaitant pas continuer l'aventure, un nouveau bureau a été élu, ce qui permet à l'association de perdurer!

Fanny Lemasson est la Présidente, Maud Morel est la nouvelle secrétaire et Anaïs Novel est la trésorière. Autour de ce bureau, pourront participer tous les parents motivés !

Pour rappel, le but de cette association est de récolter des fonds afin d'aider financièrement les enseignants à réaliser des projets pédagogiques. Pour cela des animations et actions seront menées tout au long de l'année scolaire par des parents bénévoles. Le succès de ces actions pourra également rendre possible l'organisation de manifestations pour la vie de l'école, spectacle de fin d'année, ou kermesse...

Une vente de gâteaux et de douceurs a été organisée lors du marché de Noël lancé par le Comité des fêtes ! Pour toute idée ou pour tout échange, n'hésitez pas à nous contacter par mail : assolppr@gmail.com

La Pierre'Kiroul

Vous souvenez-vous de la fête d'Halloween et du marché de Noël de l'an dernier, du réveillon de la Saint Sylvestre, du concert endiablé de la Saint Patrick, de la fête Western, de la fête de l'été ?

Tous ces événements ont été organisés par l'équipe dynamique de l'association La Pierre'Kiroul qui anime votre village, afin que jeunes et moins jeunes, anciens et nouveaux Pierrois, se réunissent et se rencontrent en toute amitié !

Merci à vous qui, par votre présence, nous témoignez de votre satisfaction et contribuez à la réussite de ces belles fêtes ! Pensez à réserver les dates des prochains événements dans vos agendas !

A noter dans vos agendas !

**L'After Saint Patrick :
samedi 23 mars 2024**

**L'Interquartier :
samedi 1er juin 2024**

**Journée Western :
samedi 14 septembre 2024**



L'AMAP de La Pierre

L'AMAP® (Association Pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de La Pierre, ce sont 24 familles (pour l'instant) qui se retrouvent depuis 2 ans tous les jeudis entre 18h30 et 19h30 sous le préau de l'école.

Mais qu'y font-elles ?

Elles récupèrent les produits qu'elles ont acheté à l'avance au moyen d'un contrat solidaire, auprès des paysans partenaires ayant des fermes à proximité. Elles concrétisent, de cette façon, leur envie de soutenir l'agriculture paysanne locale. Chaque famille a signé au moins un contrat avec un paysan. Le contrat de base est le contrat maraîchage.

Ces familles s'autogèrent pour l'organisation des livraisons, la rédaction des contrats et la remise des règlements aux paysans et s'entraident pour les petits couacs du quotidien. En retour elles ont sur leur table des produits arri-

vés à maturité et de saison, d'une extrême fraîcheur, d'une grande qualité gustative et sans chimie de synthèse, conformément à la charte des AMAP.

De plus, elles peuvent échanger chaque semaine avec la paysanne ou le paysan qui a produit leur nourriture et le plus souvent aller voir sa ferme. Et ça, ça change tout ! Nos paysans partenaires ont encore des capacités de production pour un plus grand nombre d'amapiens. Si vous êtes intéressés, vous pouvez toujours rejoindre l'AMAP !

Contact :

mireille.predal@orange.fr ou le jeudi entre 18h30 et 19h30 sous le préau de l'école.





Le compostage devient obligatoire

Les bons gestes à suivre

Dès le premier janvier 2024 chaque Français devra trier ses déchets organiques.
Un geste facile, écoresponsable et obligatoire !

Dès le 1er janvier 2024, chaque foyer français devra avoir à disposition un bac à compost. Cette obligation vient de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Concrètement, il faudra pouvoir mettre ses épluchures, restes de repas et feuilles mortes dans un bac dédié aux matières organiques. Si vous habitez en maison, vous pouvez d'ores et déjà vous procurer un bac à compost dans une jardinerie, **ou gratuitement auprès de la communauté de Communes du Grésivaudan**. En appartement vous pouvez opter pour un composteur adapté en intérieur, ou pour un lombricomposteur où des vers de terre se nourrissent des déchets et produisent un terreau peu odorant. L'autre possibilité est de convenir avec la copropriété de votre immeuble d'un bac commun entre les poubelles vertes et jaunes. Pour ce cas de figure aussi des solutions vos sont proposées par le Grésivaudan.

Notez que les composteurs sont distribués gratuitement sur présentation d'une carte de déchetterie. Les distributions s'étalent tout au long de l'année sur inscription au créneau de distribution. Vous trouverez plus d'explications en visitant le site du Grésivaudan : **www.le-gresivaudan.fr**

Une fois sur la page d'accueil du Grésivaudan cliquez sur : **Déchets**, et ensuite sur : **Le compostage**.

Enfin, vous pouvez aussi aller consulter l'article publié à ce sujet sur **www.mairie-lapierre.fr** qui vous renverra directement sur les bonnes pages web à consulter à l'aide de liens directs.

Cette obligation concerne tous les foyers : maison, appartement tout comme les entreprises de type cantines, hôtels, restaurants, etc.

Cinétoiles à La Pierre

Projection du film “Les folies fermières”

Pour cette édition 2023 et grâce à la Communauté de Communes du Grésivaudan, notre village a accueilli une nouvelle fois la projection d'un film dans le cadre de Cinétoiles.

En cette fin août 2023, la pluie était au rendez-vous : une bonne nouvelle après cet été particulièrement sec et chaud, mais cette météo nous a obligés à projeter exceptionnellement le film à la

salle des fêtes.

Le film de Jean-Pierre Améris, “Les folies fermières”, n'en a pas moins été apprécié par un public venu nombreux.

L'occasion de découvrir cette comédie rurale et loufoque, inspirée d'une histoire vraie : un jeune agriculteur se lance dans le montage d'un cabaret à la ferme pour sauver son exploitation agricole !



L'Etat civil

NAISSANCES

Eloïse Jocelyne Eliane Charles
le 29 septembre 2022

Victoire Grasset
le 30 septembre 2022

Caelan Bogey et Maeve Bogey
le 16 novembre 2022

Diana Nasseridine
le 1^{er} mai 2023

Martin Antonio Maurice Montalvo Amaro
le 23 mai 2023

Lysie Birsan
le 15 novembre 2023

Gabrielle Norah Degryse
le 21 novembre 2023

Bénédicte Alice Allard
le 24 novembre 2023

MARIAGES

Mégane Pais et Julien David
le 15 avril 2023

Elsa Reverdy et Vincent Napolitano
le 17 juin 2023

Maud Koch et Nicolas Beurent
le 1^{er} juillet 2023

Mathis Cipri et Thimour Gellereau
le 22 juillet 2023

Laurence Gayet et Jean-Luc Myly
le 12 août 2023

Christine Lallier et Dominique Landragin
le 19 août 2023

PACS

Justine Allemand et Victor Masson
le 18 janvier 2023

Emma Gayet et Enzo Mariotti
le 3 mars 2023

Stella Muleta et Anthony Dumas
le 9 juin 2023

Orlane Horvath et Nicolas Jacob
le 7 juillet 2023

BAPTEMES CIVILS

Evan Degryse
le 3 juin 2023

Eloïse Charles
le 17 juin 2023

Caelan Bogey et Maeve Bogey
le 18 novembre 2023

DECES

Gérard Rosier
le 16 septembre 2023

Ousmane N'Dao
le 11 octobre 2023

